

SURINTENDANT : —	Nos.
Fournit les brevets de capacité.....	59
Peut inspecter les registres des bureaux d'examineurs	63
Peut obliger un instituteur à subir un nouvel examen.....	59
Donne avis dans la <i>Gazette officielle</i> qu'un brevet est annulé.....	61
Peut autoriser les commissaires à indemniser leur secrétaire-trésorier.....	137

SYNDICS : — (Voir *Commissaires d'écoles.*)

T

TABLEAU DE L'EMPLOI DU TEMPS : —

Doit être préparé par l'instituteur..... 145 § 7

V

VACANCES : — (Voir *congés.*)